

Ordre du jour du Conseil national de l'air

Séance du 31 mars 2026

De 14h00 à 17h30

Locaux Airparif, salle Brissac, 7 rue Crillon, Paris

- 1. Intervention du Ministre délégué à la transition écologique, Monsieur Lefèvre, et échange avec les membres (14h00-14h30, 30 minutes)**
- 2. Ozone (14h30-15h15, 45 minutes)**
 - Présentation du projet d'avis au sujet de l'ozone soumis au vote (30 minutes)
 - Présentation du document de communication et des avancées relatives à la synthèse des connaissances (15 minutes)
- 3. Travaux réglementaires relatifs à transposition de la directive qualité de l'air (15h15-16h15, 60 minutes)**
- 4. Point d'information sur l'avancement du PREPA (16h15-16h45/17h00, 30 à 45 minutes)**
- 5. Présentation de l'arrêté relatif à la surveillance des pollens (16h45/17h00-17h15/17h30, 30 minutes)**